

Estimations du « bonus haies » en fonction du système de valorisations des haies :

	Exemple de Bertrand	Exemple de Laurent	Exemple de Marie
SAU	65 ha	65 ha	65 ha *
Linéaire de haies	3,5 km	3,5 km	3,5 km
Filières de valorisation des haies (par an)	 Vente de 10 tonnes de plaquette pour la filière bois énergie = + 130 €  Utilisation de 10 tonnes de plaquette pour la litière animale = + 3400 €  Bonus haies = + 455 €	 Vente de 20 tonnes de plaquette pour la filière bois énergie = + 250 €  Bonus haies = + 455 €	 Bonus haies = + 455 €
Economie à la suite de l'arrêt de l'entretien d'emprise	Coût évité de l'entretien d'emprise : 330 € / km de haie / an = + 1155 €		
Gain de l'atelier haie	+ 4740 €	+ 1860 €	+ 1610 €
Coût de certification	Coût de contrôle : - 520 euros HT / 2 ans Redevance : - 100 euros HT / an		
Coût PGDH **	1100 €, financé à 50% par la région Coût net : - 550 € **		
BILAN ANNÉE 1 (avec cout de certification + redevance)	+ 4120 €	+ 1240 €	+ 990 €
BILAN ANNÉE 2 (avec réalisation du PGDH + redevance)	+ 4090 €	+ 1210 €	+ 960 €
BILAN ANNÉE 3 (avec cout de certification + redevance)	+ 4120 €	+ 1240 €	+ 990 €
BILAN ANNÉE 4 (avec redevance)	+ 4640 €	+ 1760 €	+ 1510 €

* Avec une valorisation unique en bonus haies et pour couvrir les coûts de certification du Label Haie, la SAU de la ferme doit être d'au moins 52 ha.

** Le coût du PGDH est estimatif et variable en fonction du linéaire, de l'éclatement de l'exploitation, de la topographie et des aides publiques. À ce jour, tous les territoires ne bénéficient pas d'aides publiques. Le coût du PGDH est à amortir sur plusieurs années.